

Le métier de forestier ne consiste pas uniquement à faire couper du bois, mais aussi à le faire pousser en proposant aux communes tout un panel de travaux réalisés par les ouvriers de l'ONF pour renouveler, entretenir, améliorer des peuplements et ainsi lui faire prendre de la valeur. Toutes ces actions sont prévues dans l'aménagement forestier qui est un document d'une durée de 15 ans qui encadre et définit les grands objectifs d'une forêt.

L'Office National des Forêts se divise en 9 Directions Territoriales (DT), ensuite les DT se divisent en Agences, puis les Agences se divisent en Unité territoriale (UT). Andelot se trouve dans la DT Bourgogne Franche-Comté, au sein de l'Agence du Jura puis dans l'UT d'Orgelet. L'UT d'Orgelet est composé de 9 techniciens et d'un chef d'UT pour la gestion d'une cin-

quantaine de forêt communale et d'une forêt domaniale, toutes celle-ci situées autour de Val Suran, Saint-Amour, Arinthod, Orgelet et Moirans. La spécificité de cet UT est de travailler à la fois dans les forêts feuillues et dans les forêts résineuses. Les objectifs principaux sont d'éclaircir les plantations résineuses datant d'une quarantaine d'années, d'améliorer la desserte des parcelles, de renouveler des peuplements feuillus, de replanter à nouveau des résineux. Le changement climatique impose de s'orienter désormais sur des essences plus résistantes à la sécheresse que le Sapin pectiné ou l'Épicéa commun comme le Cèdre de l'Atlas, le Mélèze d'Europe et le Douglas. Pour les feuillus c'est le Chêne sessile qui devrait le mieux s'en sortir. Tout ceci ne sont que des hypothèses, vu l'ampleur du changement climatique à venir. ■

#### Les réalisations de l'ONF sur la commune d'Andelot-Morval :

- vente de bois de 2003 à 2011 : 363 m<sup>3</sup> de feuillus (14 650 €) et 860 m<sup>3</sup> de résineux (24 275 €)
- plantations de 1981 à 2002 : 2 500 hêtres, 1 500 sapins pectinés, 730 mélèzes, 40 érables sycomores, 40 aliziers torminals, 18 merisiers, 1 pommier, 1 poirier
- travaux d'infrastructure : ouverture de pistes (1 200 m en 1993, 1 600 m en 2004 et 750 m en 2009), création d'une place de retournement et remise en état de chemin (2012).

## AU 1



Pierre et Paul Lombardet ont remis le flambeau de la ferme d'Avenans à la famille Berseth : Claude Henri (48 ans), Marie José (50 ans), Calvin (21 ans) et Shirley (19 ans). D'origine Suisse, ils sont installés dans le Jura depuis 2005, après une expérience de 7 ans dans une ferme laitière au Canada. Les différences de culture, de langue et de climat les ont conduits à rentrer en France. Calvin après un DUT Gestion des entreprises est revenu par passion à l'agriculture. Shirley s'oriente vers la restauration/hôtellerie et prévoit un départ à l'étranger pour un stage linguistique.

## VU DE L'EXTÉRIEUR

Yohann Dupont a découvert Andelot-Morval et non Andelot-en-Montagne (le seul qu'il connaissait dans le Jura) grâce à un ami qui l'a sollicité avec sa joëlette pour la marche d'octobre rose en 2018. C'est donc à travers l'équipe du foyer rural qu'il établit un premier contact avec le village lors d'une réunion de préparation conviviale. Il a trouvé à travers ce groupe, les caractéristiques humaines d'un petit village du premier plateau (lui venant du « bas » du Revermont) : de l'énergie, de l'efficacité, de la simplicité, des caractères forts, et où tout se termine avec une bonne bouteille et des biscuits... « maison ». Il y est revenu en août pour y donner son premier spectacle en plein air « Bourvil à du boulot ». Il a l'impression d'avoir participé modestement à la vie de notre village, il en est fier et heureux et reviendra volontiers.

*L'abri forestier semble être un point stratégique du village*



## TAMLINE

- **5 JANVIER À 11 H :** présentation des vœux du conseil municipal à la salle de convivialité.
- **19 JANVIER À 12 H :** repas des anciens au restaurant « La Croisée des régions » à Salavre.
- **15 FÉVRIER :** repas d'hiver du foyer rural à la salle de convivialité.
- **15 MARS :** premier tour des élections municipales.
- **22 MARS :** second tour des élections municipales (si tous les candidats ne sont pas élus au premier tour).
- **22 MARS :** sortie au 10/55 organisée par le foyer rural.

## C'est à marquer

### ■ ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### Candidatures

Tous les candidats au premier tour des élections municipales doivent déposer leur candidature avant le 27 février. Adressez-vous en mairie pour connaître les démarches.

#### Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux élections municipales il faut obligatoirement être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 7 février.

### ■ RECENSEMENT

Le recensement de la population 2020 aura lieu sur notre commune du 16 janvier au 15 février. Notre agent recenseur sera Marie-Jeanne Ravier. Elle se présentera aux domiciles des communes durant cette période pour expliquer les démarches à effectuer.

### ■ NAISSANCE

Marie Léger et Romaric Thielland sont heureux de vous annoncer l'arrivée des jumelles Mia et Léa qui sont nées le 17 décembre.

Tamtam est édité par la commune d'Andelot-Morval, 115 route de Saint-Amour, 39320 Andelot-Morval

Directeur de la publication : Pierre Gilbert. Ont collaboré à ce numéro : Jeannine Faivre, Anne-Marie Lombardet, Maryse Nicod. Crédits photos : A. Claudel, D. Gillet, M. Nicod, Nanou. Création et mise en page : A. Claudel. Impression : Espace copie, Ain (imprimé sur papier FSC). Tirage : 100 ex. Dépôt légal à parution.

# tamtam

Trimestriel d'actualité municipale du territoire d'Andelot-Morval

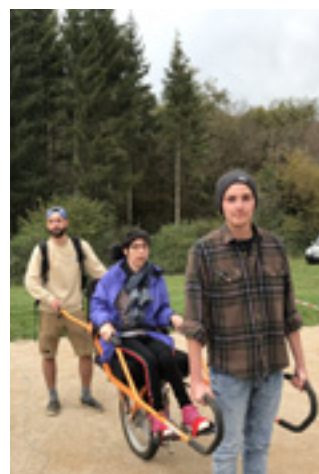
DÉC. 2019 #22



📍 46.427960, 5.416004



INSTAMTAM



■ La 3<sup>e</sup> édition de la **marche « au sein de la famille »** a rassemblé de nombreux participants le 20 octobre.



■ Quelques bénévoles ont procédé aux **plantations d'arbres** au verger de sauvegarde le 9 décembre



■ Le traditionnel **arbre de Noël** du foyer rural eu lieu le 22 décembre à la salle communale.

MOTAMOT

## Nouvelle équipe !

C'est bientôt l'heure du renouvellement du conseil municipal. Dans quelques semaines, les candidatures devront être déposées et les élections suivront pour définir vos représentants qui siégeront autour de la table. Trouver sept conseillers devrait être faisable aisément mais la difficulté réside dans la nomination d'un maire car comme vous le savez sûrement, je ne souhaite pas renouveler mon engagement. Des scénarii commencent à émerger pour orchestrer le mandat à venir... Un candidat motivé qui se déclare apte à assurer la gestion communale ; une organisation plus collégiale du conseil municipal, avec des responsabilités d'avantage réparties aux conseillers pour alléger la fonction de maire ; la question de la fusion avec Val Suran qui revient au goût du jour avec un maire délégué dont le rôle serait restreint. Quoiqu'il arrive, il est essentiel qu'une équipe se forme et qu'elle soit constituée de nouvelles recrues, ainsi que de conseillers expérimentés. Ils vous appartiendra vite de faire le choix de ceux qui vous représenteront, dans les projets locaux tout comme dans la vaste intercommunalité qui naîtra au 1<sup>er</sup> janvier. D'ici là, j'espère que nous aurons l'occasion de débattre des solutions pour que vous puissiez faire votre choix.

**PIERRE GILBERT**  
Maire d'Andelot-Morval

TERRITOIRE COMMUNAL D'ANDELOT-MORVAL

Office National des Forêts

## Les différentes missions de l'ONF

**SUR LA COMMUNE D'ANDELOT-MORVAL, EN PLUS DE LA GESTION DES FORÊTS, L'ONF A ÉTÉ MAÎTRE D'OEUVRE POUR LA RÉALISATION DE L'ABRI FORESTIER ET DU BELVÉDÈRE.**

L'Office National des Forêts est un établissement public qui est présent sur tout le territoire national pour gérer durablement les forêts françaises soumises au régime forestier. La forêt est présente sur 31 % du territoire national. Les forêts communales représentent 2,7 millions d'hectare et les forêts domaniales appartenant à l'État, 1,5 millions d'hectare. Les forêts publiques d'outre-mer font une surface de 8,25 millions d'hectare. **En 200 ans, la surface de la forêt a doublé en France**, notamment grâce à des reboisements de terrain de montagne et à la déprise agricole.

**144 000**  
EUROS DE RECETTES ET D'AIDES  
ONT ÉTÉ COLLECTÉES PAR LA  
COMMUNE EN 40 ANS

La principale mission de l'ONF est la production de bois afin de satisfaire la demande du marché et des consommateurs. A ceci il faut ajouter l'accueil du public, surtout pour les forêts péri-urbaine ainsi que la préservation de l'environnement pour l'ensemble des forêts et d'autres missions plus spécifiques liées à des contextes territoriaux à part comme la lutte contre les

incendies (DFCI), les reboisements en terrain de montagne (RTM) ou la protection des dunes sur la côte atlantique. Avec le changement climatique ces derniers enjeux ont un rôle de plus en plus important.

La production de bois est donc au cœur du métier de technicien forestier, ce terme regroupe une multitude de tâches à accomplir afin de mobiliser le bois et approvisionner l'industrie. Tout commence par la reconnaissance des limites des forêts qui est un acte majeur avant une exploitation.

Ensuite vient le martelage qui se fait en équipe, avec des objectifs différents selon les coupes. La coupe est ensuite vendue, le plus souvent par adjudication, ou délivré aux affouagistes, qui se font malheureusement de plus en plus rares, mais qui sont très importants pour le forestier. L'agent local est chargé de suivre l'exploitation afin qu'elle se déroule de la meilleure des façons en fonction des consignes à respecter (météo, délais, consignes sylvicoles...).